

Mairie de CUISSAI  
61250

## **Résumé de la Réunion du Conseil Municipal** **Du 26 Mai 2020 à 21 h 00**

Présents : MM CAMUS-DENAI Christian, CHAPLAIN Laëtitia, COLLET Virginie, DA COSTA LAGE Isabelle, DUDOUET Aurélie, FROGER Jean-Marc, LECLERCQ Jean-Marie, MICHEL Dominique, PERCHERON Alain, RENAUX Christophe.

Date de Convocation : 19/05/2020

Secrétaire : Mr CAMUS-DENAI Christian

Suite à l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 pour notamment le respect des gestes « barrière » contre le COVID-19, la séance a été limitée à 10 personnes pour le public.

### **Nombre d'Adjoints**

Mr le Maire explique que le conseil municipal doit déterminer et voter le nombre des adjoints au maire. Ce nombre doit être supérieur ou égal à 1, sans excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal (articles L2122-2 et L2121-1 du CGCT).

Au précédent mandat l'effectif autorisé de trois adjoints a permis un bon fonctionnement du Conseil Municipal et il souhaiterait maintenir cet effectif. Cette résolution est soumise au vote. Suite au vote : pas d'abstention, pas de voix 'contre' ou commentaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité et le nombre d'Adjoints est porté à trois.

### **Indemnités des Elus**

Mr le Maire informe les conseillers que l'ensemble des taux maximum d'indemnité de fonction dépendant de la strate démographique de la collectivité et du mandat des élus sont rassemblés dans un barème.

Il est demandé au Conseil de voter les taux pour le Maire et ses Adjoints. Le Conseil Municipal décide du taux légalement autorisé pour le Maire et les Adjoints à compter du 26 Mai 2020, soit respectivement 25,50% et 9,9%.

### **Vote des Commissions – Désignation des Délégués**

#### **Conseil de Communauté Urbaine d'Alençon**

Cuissai appartient à la strate de population communale ne permettant de n'avoir qu'un seul représentant au Conseil de Communauté et qui est le Maire de droit.

L'élection est donc purement formelle.

CUA : LECLERCQ Jean-Marie

#### **Groupe Technique des Permis de Construire (GTPC) de la CUA**

Si la gouvernance CUA reste inchangée, ce groupe de travail réunis un élu par Commune de la CUA - RENAUX Christophe se porte volontaire.

- **Commission N°1 Enfance & Délégués de la Commune au SIVOS**

Selon les statuts du SIVOS chaque Commune doit désigner 4 Délégués pour la représenter au Comité Syndical : Gestion des finances du SIVOS – du Personnel – des travaux – des affaires scolaires en relation avec l'équipe enseignante.

Cette Commission est également en charge du secteur « périscolaire » sur la Commune.

RENAUX Christophe - COLLET Virginie – DUDOUET Aurélie – CHAPLAIN Laetitia sont élus comme délégués de la Commune de Cuissai au Comité Syndical du SIVOS

DUDOUET Aurélie est prend en charge plus spécialement les activités périscolaires et la petite enfance.

- **Commission N°2 : finances et affaires générales**

Prépare le Budget – s'assure périodiquement de son exécution – Propose les subventions au CM

LECLERCQ Jean-Marie – RENAUX Christophe - COLLET Virginie – ZANETTI Jean-Christophe

- **Commission N°3 Travaux & d'Appels d'Offres**

Prépare et suit les travaux – Prépare les marchés et les appels d'offres

PERCHERON Alain – FROGER Jean-Marc – CAMUS-DENAIS Christian

- **Commission N°4 : Personnel**

Encadre le Personnel – Suit les affaires sociales – travaille à la mutualisation des agents communaux avec les Communes voisines.

FROGER Jean-Marc – CAMUS-DENAIS Christian – DA COSTA LAGE Isabelle – Alain PERCHERON

### **Correspondant Centre National d'Action Sociale**

Représentant du Personnel : Armelle MAZAUD

Représentant Elu : Jean-Marie LECLERCQ

- **Commission N° 5 Communication et Animations**

Communication : Site Internet – Info Cuissai – Bulletin Municipal

Animations : Repas Communal – Commémorations...

RENAUX Christophe – CHAPLAIN Laetitia – DA COSTA LAGE Isabelle – COLLET Virginie

- **Commission N° 6 Liste électorale**

Révisé périodiquement la liste électorale de Cuissai : Inscription/radiations

LECLERCQ Jean-Marie - RENAUX Christophe

- **Commission N° 7 Environnement**

Représente la Commune au PNRNM (1 titulaire & 1 suppléant) – Au groupe de travail GEMAPI CUA – Au SAGE – traite des problématiques environnementales sur la Commune

Titulaire : FROGER Jean-Marc - Suppléant : CAMUS-DENAIS Christian

MICHEL Dominique

- **Commission N° 8 Cultes**

Eglise – Gestion du Cimetière – Relations avec le CARMEL

PERCHERON Alain – DA COSTA LAGE Isabelle – MICHEL Dominique

• **Commission N° 9 Commission Sécurité**

Actions préventives – Gestion de crises – Animaux errants – Aire d’apport volontaire  
RENAUX Christophe – MICHEL Dominique – CAMUS-DENAIS Christian

**Responsable des salles :**

Planning des locations – relations avec les locataires  
RENAUX Christophe – PERCHERON Alain – COLLET Virginie

**Délégués TE 61 :** Titulaire : Alain PERCHERON -

Suppléant : Jean-Marie LECLERCQ –

**Commission Communale Impôts Directs :**

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Le conseil municipal devra, pour que cette nomination puisse avoir lieu, dresser une liste de 24 noms parmi lesquels les services fiscaux détermineront 6 Titulaires et 6 suppléants.

**Vote du BP 2020 et Taxes Locales**

Le Conseil Municipal vote le Budget 2020 comme suit :

Fonctionnement : 300 116,44 €

		BUDGET 2020		
Dépenses de fonctionnement		disponible	Propositions	Total
011	CHARGES GENERALES	7 155,48	40 205,00	40 205,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 611,58	41 142,00	41 142,00
022	Dépenses Imprévues	2 000,00	1 000,00	1 000,00
65	AUT CH GEST° COURANTE	3 098,08	64 830,00	64 830,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES		0,17	5 162,00	5 162,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		13 253,50	128 213,44	128 213,44
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	19 564,00	19 564,00
O23	virements à la section investis		0,00	0,00
Total des dépenses		27 118,81	300 116,44	300 116,44
		BUDGET 2020		
Recettes de fonctionnement		Reports	Propositions	Total
70	Produits des Services et ventes		2 393,00	2 393,00
C/73	Impots et Taxes		124 287,00	124 287,00
C/74	Dotations et participation		57 231,73	57 231,73
C/75	Revenu des Immeubles		5 020,00	5 020,00
C/77	Produits Exceptionnels		2 000,00	2 000,00
OO2	Résultat reporté		109 184,71	109 184,71
Total des recettes		0	300 116,44	300 116,44

Investissement : 293 095,36 €

		BUDGET 2020		
Dépenses d'investissement		Reports	Propositions	Total
C/16	Charges d'emprunts		18 980,00	18 980,00
C/20	Immobilisation incorporelles		916,00	916,00
C/21	Immobilisation corporelles	98 400,00	121 187,05	219 587,05
2315	Installations Matériel outillage		2 329,99	2 329,99
041-2152	Etude Préalable D2		6 325,00	6 325,00
4581-1	Déleg CUA Pluvial		44 957,32	44 957,32
<b>Total des dépenses</b>		<b>98 400,00</b>	<b>194 695,36</b>	<b>293 095,36</b>

  

		BUDGET 2020		
Recettes d'investissement		Reports	Propositions	Total
001	Résultat reporté	0,00	140 815,90	140 815,90
C/10	Fonds divers et réserve		2 597,14	2 597,14
C/13	Subvention d'investissement		0,00	98 400,00
4582-1	Rbt CUA Délégué Pluvial		44 957,32	44 957,32
2031-041	Etude préalable D2		6 325,00	6 325,00
O21	virement section de fonct.			0,00
<b>Total des recettes</b>		<b>98 400,00</b>	<b>194 695,36</b>	<b>293 095,36</b>

### Taxes locales 2020 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux des Taxes sans augmentation par rapport à l'an dernier.

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : **6,09%**

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **11,73%**

Il n'y a plus de taux à voter pour la Taxe d'Habitation, du fait de la loi de finances pour 2018 et 2020 qui prévoient la suppression de cette taxe sur les locaux meublés affectés à l'habitation principale, les résidences secondaires se verront appliquer le taux 2019.

### Employé communal

Suite aux décisions du CM du 28 avril 2020 entérinant l'embauche de Mr Tony LAPRUNE, Mr Le Maire informe le Conseil qu'il prendra ses fonctions le lundi 8 Juin.

### Convention Autorisation de Travaux Aménagement D2 Conseil Départemental – Commune

La Commune doit passer une convention avec le Conseil Départemental pour réaliser sur le domaine public départemental (D 2 et 532) des travaux d'aménagement de sécurité dans le bourg à hauteur de l'église.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise Mr le Maire ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

### Convention KIK

Le Conseil Municipal accepte de renouveler la convention avec KIK'Déclis, pour une durée de 2 ans renouvelable chaque année par reconduction expresse pour gérer les animaux errants..

### Recettes Communales et COVID-19

La loi d'urgence sanitaire prévoit une suspension ou annulation des loyers commerciaux.  
Mr LE BOTERFF, locataire de la cuisine de la Salle de Petites Réceptions, et y exerçant la profession de traiteur, a vu pour l'instant ses loyers de Mars et Avril 2020 annulés.  
Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'annuler les loyers de Mars à Juin 2020 ce qui amputera les recettes de fonctionnement de 2.000€.

### **Questions Diverses**

#### **Repas communal le 14 novembre : Maintien ou annulation ?**

La salle de l'Eclat à Lonrai est réservée, ainsi que l'option avec l'animatrice.  
Le Conseil Municipal suggère d'attendre fin Août Début Septembre pour décider du maintien ou non du repas.

#### **Visite de la Commune**

Il est prévu de faire connaître aux nouveaux Elus les différents éléments du patrimoine de la commune, et ses lieux-dits le Samedi 06 Juin à 10 H, RDV à la Mairie.

#### **Pont Clé au Pot**

Il est demandé la conservation de l'usage rural de ce pont lors des travaux de réparation, avec un tonnage > 10 T pour les engins agricoles notamment.

#### **Chêne Boulay**

Il est signalé la vitesse excessive dans ce village, danger pour les personnes, notamment pour les enfants.

#### **Aménagement D2**

Les travaux doivent débuter Début Septembre 2020 ; stationnement organisé sur zones de parking déjà ouvertes ; le commerce « Le Chaumont » reste ouvert pendant la durée des travaux.

La RD 2 sera fermée pendant 2 mois, un plan de déviation est à l'étude.

#### **Terrain Foot**

Réflexion à faire sur la tonte du terrain de foot ; est-il utile de le tondre entièrement ?

#### **Règlement Général des Données Personnelles – Elus**

Un formulaire de collecte a été adressé aux élus, à retourner en Mairie.

Fin séance : 22 h 45